

Le 14 janvier 2013

INFORMATION DE LA FONDATION DE LA RESISTANCE

OFFRE D'AIDES A DES RECHERCHES POST-DOCTORALES

(ANNEE CIVILE 2013)

*La Fondation de la Résistance propose **plusieurs aides post-doctorales d'un montant de 5000 euros**, destinées à des chercheurs(euses) ayant soutenu depuis moins de 10 ans une thèse de 3^e cycle et pour des projets concernant la Résistance pendant la 2^e guerre mondiale.*

La Fondation de la Résistance est un organisme reconnu d'utilité publique et placé sous le haut patronage du Président de la République. Elle souhaite, dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, encourager les travaux universitaires concernant la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale, susceptibles d'enrichir ou de renouveler la connaissance par leurs sources ou leur problématique.

Dans ce cadre, elle propose en 2013 plusieurs aides post-doctorales d'un montant de 5000 euros, destinées à des chercheurs ayant soutenu depuis moins de 10 ans une thèse de 3^e cycle et pour des projets concernant la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale. Les sujets peuvent déborder de la période et aborder la Résistance dans une perspective comparatiste. Ils peuvent aussi déborder de la Résistance pour traiter plus généralement de la façon dont les sociétés, en Europe ou hors d'Europe, ont réagi à des systèmes d'oppression et de domination.

Le montant de l'aide post-doctorale est destiné à couvrir les frais afférents à des recherches dans des bibliothèques, fonds d'archives ou institutions de recherches françaises ou étrangères ; il est donc versé sous la forme de remboursement sur justificatifs. En aucun cas un candidat ne peut postuler à deux aides post-doctorales sur deux projets différents la même année.

Les chercheurs désirant postuler à ces aides post-doctorales pourront déposer leur candidature du 15 janvier au 15 mars 2013 dernier délai. Aucun dossier de candidature reçu après cette date ne pourra être examiné.

Toutes les informations nécessaires, les dossiers de candidature et le règlement des «aides post-doctorales de la Fondation de la Résistance en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations» sont disponibles à partir du 15 janvier 2013 sur le site de la Fondation, <http://www.fondationresistance.org>, rubrique « Recherche et documentation », sous-rubrique « aides à la recherche », ou peuvent être demandés par courrier adressé à M. le Directeur historique de la Fondation de la Résistance, 30, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

Contact : Bruno Leroux, tél. 01 47 05 67 88 ; courriel : bleroux_fondation@sfr.fr